



La Municipalité de la Commune de Chardonne met au concours le poste de

secrétaire au greffe municipal à 80%
(1^{er/ère} secrétaire à 60% - secrétaire à 20%)

Votre mission

Sous la direction de la secrétaire municipale, vous participez activement aux activités et tâches inhérentes à l'organisation générale du Greffe municipal

Activités principales (liste non exhaustive)

- ouverture et gestion du courrier
- correspondance générale
- prise et rédaction de procès-verbaux de diverses séances de la Municipalité
- gestion du site internet
- gestion des demandes de naturalisations
- tenue du secrétariat d'une Association privée
- organisation de divers repas et sorties

En collaboration avec la secrétaire municipale :

- gestion du bureau (Greffe municipal)
- rédaction du procès-verbal de la séance de la Municipalité (durant les absences de la secrétaire en charge)
- rédaction de l'ordre du jour (durant les absences de la secrétaire en charge)
- gestion de la planification annuelle de la Municipalité
- assurer le lien avec le bureau du Conseil communal (durant les absences de la secrétaire en charge)

Conditions

- formation d'employé(e) de commerce gestion avec CFC ou titre jugé équivalent
- expérience d'une administration communale souhaitée
- personne de confiance et intègre
- sens de l'organisation, des responsabilités, entregent, initiative, et précision d'exécution
- sens de la communication, de l'accueil, de la collaboration et du travail d'équipe
- bonne rédaction et habile dactylographe
- bonne maîtrise des outils et programmes informatiques y compris gestion de sites internet
- nationalité suisse ou titulaire du permis d'établissement type "C"
- flexibilité

Entrée en service : 1^{er} avril 2025 ou à convenir

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats, d'une photographie récente, de références et des prétentions de salaire sont à adresser à la Municipalité de et à 1803 Chardonne, rue du Village 19, Case postale 17, jusqu'au **12 février 2025**.

Le cahier des charges peut être consulté sur le site internet de la Commune : www.chardonne.ch

Le Greffe municipal est à votre disposition pour tous renseignements, tél : 021/921.49.24.

La Municipalité